

Rochefort, le 15 juillet 2024

Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral
Service des Ports Départementaux
Bureau du port de Marans
Tél. : 05 46 01 02 99
E-mail : capitainerie.portsdepartementaux@charente-maritime.fr

**PORT DEPARTEMENTAL
DE MARANS**

CAPITAINEURIE DES PORTS DEPARTEMENTAUX

**AVIS AUX NAVIGATEURS
N°058/2024/D17**

Nous vous informons qu'en raison de l'opération de remplacement de la travée levante du Pont du Brault, enjambant la Sèvre Niortaise

du 16 septembre au 09 décembre 2024

Aucune manœuvre de levée du pont ne pourra être réalisée durant cette période.

La navigation sera strictement interdite sous le pont, même pour les navires à faible tirant d'air.

Les navires ne pourront ni venir, ni partir du port de Marans durant cette période.

Il est demandé la plus grande prudence aux abords du chantier.

Le Surveillant des ports départementaux



Jacques BERTHELOT

DESTINATAIRES :

- Préfecture maritime de Brest / informations nautiques
- Capitainerie des ports départementaux
- Port de Marans
- Port de Charron
- IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)
- Mélanie De Nale et Pierre Paulais de la DI-SOA
- Entreprise Catana-Bali